

Actions de publi-promotion.

AQUACOOP

Ce projet a été mis en place dans le cadre de la mesure « Valorisation technique de la production et recherche de nouveaux débouchés » qui a pour objectif général de mieux faire connaître les produits de la pêche et de l'aquaculture et de positionner les produits de la pêche et de l'aquaculture et le savoir-faire réunionnais sur le marché local et à l'export

Contacts

AQUACOOP
RN1 BP 28, Les Sables
97427 Etang Salé
Tel : 0262 43 26 07

*Direction régionale et départementale des
affaires maritimes*
11 rue de la Compagnie
97400 SAINT DENIS
Tél. : 0262 90 19 60

Force est de constater que seule une démarche qualité permettra aux produits réunionnais de se démarquer de la concurrence. Les mesures que les filières pêche et aquaculture souhaitent mettre en place visent avant tout à :

1. améliorer la conservation de la qualité et de la fraîcheur des produits par un soutien aux professionnels à travers des actions de formation à l'hygiène, l'élaboration de guides des bonnes pratiques
2. encourager et soutenir les professionnels dans leur démarche de valorisation (participation à des salons professionnels, missions d'études, réalisation de supports multimédias d'information...)
3. positionner clairement des produits normalisés répondant aux critères de qualité (identification et appellation des espèces, étiquetage, traçabilité, marque collective ou logo officiel...)
4. sensibiliser le consommateur et les professionnels de la restauration (collective ou non) à reconnaître et choisir un produit de qualité (campagnes de sensibilisation, promotion des produits, kits pédagogiques, fiches recettes...)

Le marché du poisson d'élevage en GMS à tendance à stagner. Une récente étude du marché des produits apporte un certain nombre d'informations pertinentes sur les axes stratégiques à développer pour augmenter significativement les ventes en GMS. Parmi ceux-ci, la publi-promotion est le point de départ d'actions.

Le dossier ici présenté par AQUACOOP prévoit des spots publicitaires, des encarts presse, des animations sur lieux de vente, des accessoires (signalétique produit) et des outils promotionnels (fiches recette, présentoirs...)

Quelques indicateurs :

Nombre de fiches « recette » réalisées : 7

Nombre d'encarts presse : 3 parutions

Diffusion des spots TV : Sur Antenne Réunion 2 fois par jour sur 10 jours



(photo Aquacoop)

Coût total éligible : 77 354 €

**Participation de l'Union Européenne :
34 809 € (IFOP)**

